



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
VILLE DE PLESSISVILLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Plessisville, que lors de la séance ordinaire du 2 février 2026 à 20 h, dans la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville située au 1700, rue Saint-Calixte à Plessisville, le conseil devra statuer sur la demande d'autorisation d'usage conditionnel suivante :

1. **Immeuble situé au 1962-1964, rue Saint-Jean** qui vise à autoriser l'implantation d'un bâtiment principal en ajoutant (4) quatre unités de logement, pour un total de six (6), sur le lot 3 774 252 du cadastre du Québec.

Cette classe d'usage (H3 – habitation multifamiliale) n'est pas autorisée dans le *Règlement 1703 de zonage* de l'ancien territoire de la Ville de Plessisville pour la zone à dominance résidentielle 105, mais peut faire l'objet d'une demande, à certaines conditions, en vertu du *Règlement 1785 sur les usages conditionnels*.

QUE toute personne peut se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance, relativement à cette demande.

Pour toutes questions en lien avec cette demande, vous pouvez communiquer avec la coordonnatrice aux permis et certificats, madame Véronique Tétrault, au 819-362-3284, poste 2232.

PLESSISVILLE, ce 14 janvier 2026

La greffière,

Me Geneviève Ferland Lamontagne